

haïti-onu

L'Année Internationale du Volontariat se met en place

Port-au-Prince, le 22 fév. - (HPN) – C'est le 5 décembre 2000 que le Ministre de la Planification et de la Coopération Externe et le Coordonnateur du Système des Nations Unies en Haïti avaient lancé conjointement l'AIV 2001 dans le pays, lors d'une cérémonie empreinte de simplicité au Musée du Panthéon National Haïtien.

La composition du Comité chargé « d'élaborer et d'exécuter un plan d'actions pour commémorer cet événement » est maintenant connue. La représentation des divers secteurs est très équilibrée avec trois délégués du domaine public, trois de la Communauté Internationale et six de la Société Civile.

Du côté officiel, on retrouve le MPCE, le MENJS et le MAS de Madame Mathilde Flambert. L'international est représenté, quant à lui, par le PNUD, le Fonds des Nations-Unies pour la Population et le PAM (Programme Alimentaire Mondiale). La Société Civile Haïtienne, appelée à jouer un rôle national de plus en plus grand pour le développement du pays, est fortement représentée. C'est ainsi que l'on retrouve au coude à coude la Croix-Rouge, les Scouts d'Haïti, les membres de l'Association Française des Volontaires du Progrès, le Catholic Relief Services, l'Association des Œuvres privées de Santé et le Centre de Promotion des Femmes Ouvrières. La coordination de ce comité national est assurée par un représentant de chacun des secteurs.

Il bénéficie du feu vert du MPCE. Cela signifie une certaine autonomie dans la prise de décisions. Autrement dit, les acteurs de l'AIV ont les coudées franches pour agir. Nous sommes déjà à mi-février, la tâche est immense. Il reste à souhaiter que le Comité National démarre rapidement des activités concrètes.

HPN

WB/CR/MC

12hres30

22/02/01